



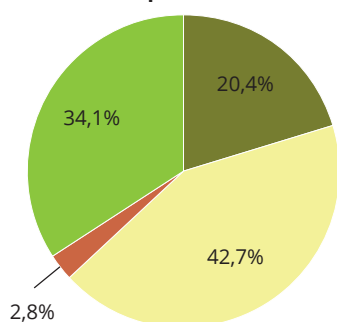
Superficie (en ha)	6 358
Organisme gestionnaire	Parc Naturel Régional du Queyras
Année d'approbation du DOCOB	2011
Date arrêté ministériel ZPS	06/04/2006; 04/07/2018

Description

Le Haut Guil, entièrement inclus dans le Parc naturel régional du Queyras, offre l'un des paysages de moyenne et haute montagne parmi les plus remarquables des Alpes occidentales, dominé par l'imposante pyramide du Viso.

Habitats d'espèces

Tableau 1 : Représentativité des différents habitats d'espèces identifiés au sein de la ZPS (n=xxx)



Habitats (Corine Landcover 2018)	Surface (en ha)	Surface sur le site (en %)
Forêts		20,4
- Forêt de conifères	1297,5	20,4
Milieux à dominante minérale		42,7
- Roches nues	1624,9	25,6
- Zone à végétation clairsemée	1086,2	17,1
Milieux arbustifs		2,8
- Landes et fruticées	176,2	2,8
Milieux herbacés		34,1
- Pâturage	95,8	1,5
- Prairies naturelles	2077,0	32,6
Surface totale		100

Intérêts ornithologiques

Le site est un haut lieu de l'écologie et de la biologie alpine, avec une grande diversité d'espèces et d'habitats naturels, dont de nombreux éléments rares ou endémiques. Parmi les habitats remarquables figurent notamment de très belles cembraies-mélézins subnaturelles, de nombreuses landes à éricacées (rhododendrons, myrtilles), des fourrés subalpins de saules et d'aulnes verts, des tourbières et des lacs alpins, un ensemble très diversifié de pelouses alpines, des falaises et de nombreux éboulis (dont le glacier rocheux d'Asti). Cette mosaïque de milieux offre des conditions propices à l'avifaune patrimoniale. Le site présente un intérêt particulier pour les rapaces diurnes (Aigle royal, présence régulière du Gypaète barbu) et nocturnes (Chevêchette d'Europe, Chouette de Tengmalm), ainsi que pour le Tétrás lyre, le Lagopède alpin, le Crave à bec rouge et la Perdrix bartavelle qui s'y reproduisent en effectifs très significatifs (parmi les plus fortes densités des Alpes).

Espèces nichant hors périmètre mais fréquentant le site pour s'alimenter, notamment en période de reproduction : Gypaète barbu, Circaète Jean-le-Blanc, Faucon pèlerin.



Aigle royal
© André SIMON



Chevêchette d'Europe
© Aurélien AUDEVARD



Chouette de Tengmalm
© David ALLEMAND



Lagopède alpin
© Serge NICOLE



Perdrix bartavelle
© Serge NICOLE

Principaux facteurs de menace sur l'avifaune

Les conditions naturelles contraignantes liées à l'altitude accentuent l'impact potentiel des activités humaines sur les espèces et leurs habitats naturels. La surfréquentation touristique, estivale et hivernale, en croissance continue, ainsi que le surpâturage constituent les principales activités pouvant modifier des équilibres naturellement fragiles, et compromettre le maintien des populations d'oiseaux les plus vulnérables. Les galliformes de montagne sont particulièrement sensibles.

Pour plus de précisions, voir les objectifs de conservation définis dans le DOCOB.

Principales espèces à enjeu de conservation

Pour voir la liste complète des espèces justifiant la ZPS : voir le formulaire standard de données (FSD) sous <https://inpn.mnhn.fr/accueil/recherche-de-donnees/natura2000>.

Tableau 2 : Principales espèces à enjeu de conservation dans la ZPS

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Aigle royal	DO1	177 / 420-460 couples	1 couple	Sédentaire	Bon	
Chevêchette d'Europe	DO1	40-100 / 400-800 couples	1-5 couples	Sédentaire	Moyen	
Chouette de Tengmalm	DO1	200-400 / 1000-3000 couples	1-5 couples	Sédentaire	Moyen	
Crave à bec rouge	DO1	? / 1000-3000 couples	40-50 couples	Sédentaire	Faible	
Faucon pèlerin	DO1	? / 1000-1300 couples	1 couple	Sédentaire	Bon	
Lagopède alpin	DO1	1000 très approximatif / 4000 à 8000 couples	50-100 couples	Sédentaire	Moyen	
Perdrix bartavelle	DO1	300-1000 / 25000-32000 couples	30-40 mâles chanteurs	Sédentaire	Moyen	
Tarier des prés	AER	? / 11000-20000 couples	30-50 couples	-	-	

Espèce	Statut N2000	PACA / France	Reproduction	Hors reproduction	Niveau de connaissance dans la ZPS	Commentaires
Tétras lyre	DO1	500-1000 / 6700-9830 mâles chanteurs	50-100 couples	Sédentaire	Moyen	Selon courbe dans plan gestion galliformes 2013 - dep 05 (page 44) : moyenne 70 mc, min 41 mc (2010), max 90 mc (2008).

ELC : enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

* : espèce concernée par un Plan National d'Actions ; ? : Pas d'information ; - : Données insuffisantes

DO1 : annexe 1 directive Oiseaux ; EMR : espèce migratrice régulière ; AER : autre espèce remarquable

Hivernage, passage et reproduction important(e) : 2-15% de l'effectif national Hivernage, passage et reproduction majeur(e) : >15% de l'effectif national

Bilan des suivis

Liste non exhaustive élaborée à partir d'une enquête réalisée en 2016 auprès des animateurs N2000

Tableau 3 : Types de suivis récents, en cours, ou en projet pour les espèces à enjeux de conservation.

Type de suivis	Espèces concernées	ELC
Suivi des mâles chanteurs (Perdrix bartavelle des Alpes)	Perdrix bartavelle	Fort
Recherche de nid et succès de reproduction (Aigle royal)	Aigle royal	Fort
Indices de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Tétras lyre	Très fort
Diagnostic d'habitat de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Tétras lyre	Très fort
Indices de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Lagopède alpin	Très fort
Diagnostic d'habitat de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Lagopède alpin	Très fort
Indices de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Perdrix bartavelle	Fort
Diagnostic d'habitat de reproduction (Tétra lyre + lagopède+ perdrix b)	Perdrix bartavelle	Fort
Suivi des mâles chanteurs (Tétra lyre + lagopède)	Tétras lyre	Moyen
Suivi des mâles chanteurs (Tétra lyre + lagopède)	Lagopède alpin	Très fort
Suivi des chouettes de montagne	Chevêchette d'Europe, ,Chouette Tengmalm	Fort
Suivi oiseaux d'altitude	Multispécifique	X

*ELC : Enjeu local de conservation Très fort Fort Moyen à fort Moyen

Autres zonages environnementaux présents sur la ZPS

International	
National	
Régional	Réserve de chasse et de faune sauvage d'ACCA, Parc naturel régional, Forêt non domaniale bénéficiant du régime forestier

En gras : zonage couvrant plus de 10% de la ZPS.

Liens utiles

Cartes, arrêtés de désignation, DOCOB : <http://www.batrame-paca.fr>

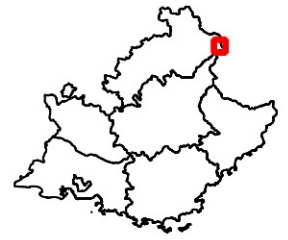
PNA, sites Natura 2000 : <http://www.paca.developpement-durable.gouv.fr>




DOCOB : <http://www.side.developpement-durable.gouv.fr>

FSD : <https://inpn.mnhn.fr>

Bibliographie

PORTIER J.B. (2011). *Site Natura 2000 FR9312018 « ZPS DE LA VALLEE DU HAUT-GUIL »* - Document d'objectifs - Tome 1 : Diagnostic, enjeux et objectifs de conservation. 172 p.



-  Site de la Directive Oiseaux concerné
-  Site de la Directive Oiseaux avoisinant
-  Site de la Directive Habitats avoisinant

**NATURA 2000 - Directive Oiseaux - Zone de Protection Spéciale (ZPS) :
FR9312019 - Vallée du Haut Guil**

